ACTION LOGEMENT

Centre-Val de Loire

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT ET DE SERVICES

29 M€ investis pour la **production de logements abordables** dont **6 M€** dans les quartiers en renouvellement urbain et depuis 2018, **71 M€** dans les villes moyennes

4 115 ménages logés (y compris solutions d'hébergement)

29 282 aides et services attribués

34 M€ d'**aides et services** auprès **des salariés des entreprises**

ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES*

151 M€ investis pour la **production de logements abordables**

33 109 logements sociaux et intermédiaires

740 logements neufs livrés

1 330 réhabilitations (résidentialisations comprises)

638 mises en chantier

654 agréments obtenus

Chiffres clés au 31.12.2025

Président

Olivier RACAULT (MEDEF)

Vice-président

Pascal THOMAS (CFTC)

MEDEF

Vincent COTIER
Bruno GUENARD
Claude PARIS
Olivier RACAULT
Jean-François SCHNOERING
Virginie SIRIEX
Michel TISSIER
Antoine THOMAZO

LES ENTREPRENEURS

Ignace AGBESSI
Philippe HABABOU

CFDT

Antonio MARTINS
Thierry REPELLIN

CFE-CGC

Yves TROUSSEAU
En cours de désignation

CFTC

Sophie Christianne MALEMBANI
Pascal THOMAS

CGT

Thierry BARTOSZ
En cours de désignation

FO

Hervé LE MARQUAND
Christophe LEVEILLE

Directeur régional : Hubert HERVET
Référente du Comité régional : Emilie GAUDRON
centre-valdeloire@actionlogement.fr

* Logements des ESH, des sociétés in'li, de Foncière Logement et de l'ONV

Copyright © Bernard Poisson - Octobre 2026

COMITÉ RÉGIONAL ACTION LOGEMENT

Centre-Val de Loire

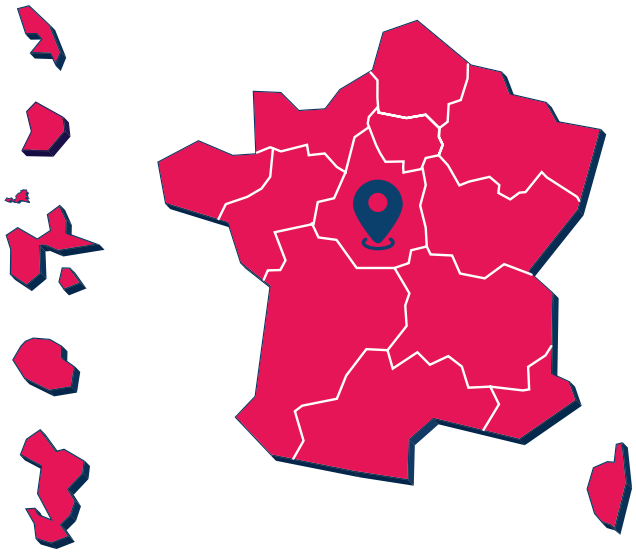

Le Conseil d'administration du groupe Action Logement est représenté en région par des comités consultatifs : les Comités régionaux et territoriaux.

Issus des organisations patronales et syndicales, leurs mandataires sont les interlocuteurs privilégiés des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement, auprès desquels ils portent la politique et les orientations du Groupe.

Un comité est présent dans chaque région et en Outre-mer. Ils sont composés de 20 membres dans chacune des régions administratives et de 10 membres dans les Outre-mer.

Avec l'appui opérationnel des délégations régionales d'Action Logement, ils ont pour principales missions de mieux connaître les besoins spécifiques de chaque territoire afin de développer des solutions adaptées.

LES MISSIONS DES COMITÉS RÉGIONAUX ET TERRITORIAUX

Représenter

Les mandataires sont les ambassadeurs du Groupe dans leur région, auprès des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement.

Ils siègent dans différentes instances et/ou dispositifs de concertation.

Ils concluent des conventions-cadres de territoire avec les collectivités, au nom du Groupe.

Evaluer et proposer

Les mandataires évaluent le marché et les besoins identifiés.

Ils veillent à la distribution équitable des produits et des services proposés par Action Logement.

En lien avec les acteurs de l'emploi et du logement, ils proposent des projets et expérimentations en fonction des besoins et spécificités de leur territoire.

Ils facilitent la déclinaison des partenariats à l'échelle locale.

Partager

Les mandataires présentent régulièrement l'activité, les résultats et les perspectives du Groupe en région aux parties prenantes locales, notamment au travers de temps forts et de prises de parole auprès des partenaires du logement, de l'emploi et des entreprises cotisantes.